



Communiqué de presse

Fort-de-France, le 20 mars 2012

Orange Caraïbe obtient la condamnation d'Outremer Télécom pour campagne publicitaire comparative illicite

Dans une décision rendue en référé le 19 mars, le tribunal mixte de commerce de Fort-de-France a déclaré illicite la campagne publicitaire comparative d'affichage 4x3 lancée par Outremer Télécom début mars 2012 concernant son forfait « Next » et condamne l'opérateur à faire cesser ces affichages sous un délai de 24 heures.

Le tribunal de commerce a estimé valide l'argumentation d'Orange Caraïbe qui fait état du caractère erroné et trompeur de cette campagne basée sur une comparaison non fondée. Elle met en effet en parallèle une offre Only 24 mois avec une offre Orange Caraïbe 12 mois. Cette comparaison non établie sur des caractéristiques objectives similaires a pour effet de creuser l'écart sur les tarifs pratiqués par les deux concurrents dans l'esprit du consommateur et ainsi troubler sa perception des offres proposées.

Orange Caraïbe salue cette décision.

A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 172 000 salariés au 31 décembre 2011, dont 105 000 en France, et un chiffre d'affaires de 45,3 milliards d'euros en 2011. Présent dans 35 pays, le Groupe servait 226 millions de clients au 31 décembre 2011, dont 147 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 31 décembre 2011, le Groupe comptait 167 millions de clients du mobile et 14 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv
Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contact presse :

Alicia Bellance : 06 96 26 01 35

alicia.bellance@orange.com

@alicia_bellance

Catherine Nordey : 06 90 49 83 46
catherine.nordey@orange.com

